

CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES 2026-2027

Laval, pôle culturel stratégique :
12 recommandations pour
l'autonomie, l'innovation et la
croissance

DÉCEMBRE 2025

Photo : Soirée de remise des prix de Culture Laval - 2025
Crédits : Vincent Girard

laval
culture — ACCOMPAGNER
REPRÉSENTER —
TRANSFORMER

À PROPOS DE CULTURE LAVAL

Fondé en décembre 2014, Culture Laval agit à titre de partenaire privilégié en matière de développement culturel sur le territoire lavallois. Sa mission consiste à rassembler, concerter, représenter, conseiller et accompagner les acteurs du milieu culturel lavallois et leurs partenaires afin de favoriser l'essor de la culture au bénéfice des citoyens, le tout dans une perspective de développement durable.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Axe 1 : Accroître le financement à Laval

- 01 Reconnaître le sous-financement historique et systémique à Laval
- 02 Augmenter les dépenses directes en culture à Laval de manière structurée et récurrente
- 03 Créer un fonds d'équité culturelle pour Laval qui soit durable et conséquent
- 04 Ajuster les seuils et les exigences de reddition de comptes pour les programmes de soutien financier du MCC et du MAMH

Axe 2 : Reconnaissance de Laval comme un pôle culturel stratégique

- 05 Soutenir la création d'un conseil des arts à Laval
- 06 Renforcer la découvrabilité numérique en finançant la plateforme culturelle Signé Laval
- 07 Soutenir la diffusion de proximité des arts actuels en finançant les projets d'espaces culturels indépendants et de proximité

Axe 3 : Diversification des sources de financement culturel

- 08 Rendre équitable la distribution des commandites des sociétés d'État
- 09 Soutenir la structuration de la philanthropie régionale
- 10 Bonifier et régionaliser Mécénat Placements Culture

Axe 4 : Accessibilité culturelle, identité et rayonnement

- 11 Rétablir la gratuité universelle dans les musées le premier dimanche de chaque mois
- 12 Créer un programme provincial pour la médiation culturelle et la circulation interrégionale

INTRODUCTION

Culture Laval prend part aux consultations prébudgétaires afin d'assurer des investissements porteurs et structurants pour le milieu culturel lavallois. Les recommandations proposées ici sont spécifiques à la région de Laval et se veulent complémentaires aux orientations générales pour le milieu culturel proposées par les autres organismes culturels de portée sectorielle ou régionale.

PRÉAMBULE

Le Québec se trouve à un tournant économique où l'autonomie, l'innovation et la modernisation des pratiques et des processus publics sont au cœur de la stratégie pour affronter les bouleversements mondiaux. Cette vision du Gouvernement du Québec, présentée dans la publication *Le pouvoir québécois – Réponse au nouveau contexte mondial*, vise à protéger notre modèle social tout en renforçant la compétitivité et la résilience. La culture, moteur économique, social et identitaire, doit s'inscrire pleinement dans cette dynamique.

Les bouleversements mondiaux récents, qu'ils soient géopolitiques, climatiques ou sanitaires, combinés à l'émergence rapide de nouvelles technologies et à des tensions économiques persistantes, transforment profondément nos sociétés. Ces dynamiques créent des fractures sociales et alimentent des sentiments d'insécurité et de polarisation, comme en témoignent certaines situations préoccupantes observées aux États-Unis. Dans ce contexte, il devient essentiel de renforcer notre ciment social afin de préserver la cohésion et la résilience collective. La culture, en plus de son rôle économique majeur, constitue un vecteur privilégié pour unir les communautés, favoriser le dialogue et consolider le sentiment d'appartenance. Miser sur elle, c'est investir dans la stabilité sociale et la vitalité démocratique de notre territoire.

Le Budget 2026-2027 constitue une occasion déterminante d'adopter des mesures concrètes pour soutenir la vitalité culturelle et corriger les déséquilibres historiques qui freinent le plein potentiel de régions clés comme Laval. Dans un contexte où l'identité culturelle joue un rôle accru dans la cohésion sociale et l'attractivité des territoires, un rééquilibrage du financement s'impose.

Bien que sous-financé depuis plusieurs décennies, le secteur culturel lavallois génère un rendement exceptionnel : 12,10 \$ en PIB pour chaque dollar investi, soit l'un des plus élevés parmi les secteurs économiques québécois. Cette performance, combinée à une croissance démographique soutenue, justifie une intervention gouvernementale rapide et structurante.

Troisième ville en importance au Québec, Laval dispose des atouts nécessaires pour devenir un pôle culturel métropolitain complémentaire à Montréal, capable de rayonner au Québec et à l'international. Nos recommandations s'alignent sur cette vision en proposant des mesures qui favorisent l'autonomie des organismes, l'innovation numérique, la diversification des sources de financement et la démocratisation de l'accès à la culture. Ensemble, elles permettront à Laval de renforcer son rayonnement et de contribuer pleinement à la prospérité collective.

AXE 1 : ACCROÎTRE LE FINANCEMENT À LAVAL

Malgré son rôle stratégique dans le développement de la région de Laval, la culture demeure sous-financée de manière historique et structurelle. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2023, les dépenses directes en culture à Laval de l'administration publique étaient de 43,32 \$ par habitant, incluant l'investissement ponctuel de 44 M\$ pour la construction de l'Épicentre-Culturel, au centre-ville. Durant la même année, les dépenses directes en culture pour les régions intermédiaires étaient beaucoup plus élevées – Centre-du-Québec: 64,46 \$ par habitant, Mauricie: 104,77 \$ par habitant, Estrie: 81,48 \$ par habitant. Ce retard important se perpétue depuis les 30 dernières années, creusant un fossé entre les capacités des organismes culturels et des artistes de Laval et ceux des autres régions comparables au Québec.

Ce retard limite la capacité des organismes culturels à répondre aux besoins croissants et à contribuer pleinement au développement social et économique du Québec. Le secteur culturel lavallois génère des retombées économiques majeures pour la région. En 2024, il a contribué 189,2 M\$ en valeur ajoutée au PIB, généré 47,1 M\$ en revenus fiscaux pour les gouvernements et soutenu 2 080 emplois, dont 1 349 emplois directs. Ces chiffres démontrent que la culture à Laval est un moteur de vitalité sociale et constitue un investissement hautement rentable: chaque dollar investi par le gouvernement dans la culture lavalloise rapporte des bénéfices considérables – 12,10 \$ en PIB et 2,20 \$ en revenus fiscaux. Ce rendement confirme que le réinvestissement dans la culture à Laval est une mesure économiquement judicieuse, en plus d'être essentielle pour corriger le retard historique et répondre à la croissance démographique.

Un financement additionnel de 5 M\$ du Gouvernement du Québec pour le développement culturel à Laval permettrait de diminuer l'écart entre les capacités de la région et celles des autres régions du Québec et soutiendrait des retombées économiques supplémentaires estimées à 60 M\$.

01 Reconnaître le sous-financement historique et structurel à Laval.

Il est essentiel d'adapter les critères des ententes de développement culturel pour refléter la réalité actuelle de Laval. La ville doit être reconnue comme un pôle culturel métropolitain complémentaire, avec des critères basés sur la population, la croissance démographique et les retombées économiques. La reconnaissance du sous-financement historique par le gouvernement du Québec permettrait de légitimer les demandes de Laval et d'ouvrir la voie à une révision des critères de financement pour refléter sa croissance démographique. Cela créerait un cadre favorable pour obtenir des enveloppes bonifiées et des investissements structurants adaptés à la réalité lavalloise. Cette reconnaissance amorcerait une réflexion sur la mise en place d'une approche de proportionnalité des sommes entre les régions dans l'attribution des prochains investissements des ministères de la Culture et des Communications, du Tourisme, des Affaires municipales et de l'Habitation, de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

02 Augmenter les dépenses directes en culture à Laval de manière structurée et récurrente.

Laval reçoit actuellement 44 \$ par habitant en dépenses culturelles, contre 184 \$ par habitant pour la moyenne provinciale. L'objectif est d'atteindre un financement équitable par habitant et de rapprocher Laval de la moyenne provinciale dès 2026-2027. Ce réinvestissement doit prioriser des projets d'immobilisation de proximité, soutenir les organismes et les artistes et doter le Centre d'archives de Laval, les organismes œuvrant en patrimoine vivant et les institutions muséales de subventions conséquentes et récurrentes. Cette augmentation pourrait être versée sous forme de bonification aux programmes existants qui financent la mission et la création sur le territoire.

03 Créer un fonds d'équité culturelle pour Laval qui soit durable et conséquent.

Un fonds dédié d'au moins 5 M\$ par année est nécessaire pour permettre à Laval de rattraper son retard historique et assurer une répartition équitable des ressources culturelles. Le fonds doit être soutenu par un plan structuré qui appuie la diffusion et la création locale, et être administré par une organisation indépendante qui agit directement auprès des créateurs et des organismes culturels et de loisirs.

04 Ajuster les seuils et les exigences de reddition de comptes pour les programmes de soutien financier du MCC et du MAMH.

Au cours des derniers mois, plusieurs organismes et municipalités ont exprimé des préoccupations concernant la lourdeur administrative et les coûts élevés liés aux exigences de reddition de comptes dans le cadre des programmes gouvernementaux. Le ministère du Tourisme a récemment ajusté ses pratiques pour alléger ces exigences dans son programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques, en tenant compte des frais importants associés aux rapports d'audit et de mission d'examen.

Dans le même esprit, il serait pertinent que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) adoptent une approche similaire pour leurs propres programmes de soutien financier, afin de réduire la charge financière et administrative des promoteurs, tout en maintenant la rigueur nécessaire pour les projets majeurs. Ces ajustements permettraient :

- D'alléger la charge financière des organismes et municipalités.
- D'harmoniser les pratiques avec d'autres ministères pour une cohérence gouvernementale.
- De maintenir la rigueur pour les projets d'envergure tout en simplifiant les exigences pour les projets plus modestes.

Aide accordée	Exigences proposées
250 000 \$ et plus	Rapport d'un auditeur indépendant
Entre 100 000 \$ et 250 000 \$	Rapport de mission d'examen
Moins de 100 000 \$	État des résultats signés par la direction

AXE 2 : RECONNAISSANCE DE LAVAL COMME UN PÔLE CULTUREL STRATÉGIQUE

L'ambition de faire de Laval un pôle culturel stratégique s'appuie sur des retombées économiques significatives (12 \$ par dollar investi) et sur une stratégie visant à renforcer l'attractivité par des événements majeurs et le tourisme culturel. Parallèlement, le Plan d'action 2025-2028 du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) prévoit 5 M\$ pour stimuler la diffusion des arts actuels, améliorer la circulation des œuvres, accroître la découvrabilité numérique et renforcer la médiation culturelle. Ces orientations offrent à Laval une opportunité de s'aligner sur les priorités provinciales tout en consolidant son identité culturelle.

05 Soutenir la création d'un conseil des arts à Laval

Pour consolider Laval comme pôle culturel stratégique, la mise en place d'un conseil des arts régional est essentielle. Cet organisme offrirait un cadre structuré pour soutenir la création artistique, favoriser la diffusion des œuvres et stimuler l'innovation culturelle. En s'alignant sur les meilleures pratiques observées dans d'autres grandes villes, un conseil des arts à Laval renforcerait la concertation du milieu, améliorerait l'accès aux ressources et contribuerait à l'attractivité métropolitaine, tout en répondant aux objectifs provinciaux de développement culturel. Avec un investissement annuel de 3 M\$ issu de sources mixtes (privées et publiques des trois paliers de gouvernement) et une cible de frais d'administration de 10 à 15 % du budget annuel, ce sont des centaines de milliers de dollars qui seraient distribués aux organismes professionnels et aux artistes de Laval. Les retombées économiques pourraient atteindre 30 M\$.

06 Renforcer la découvrabilité numérique en finançant la plateforme culturelle Signé Laval

Signé Laval participe directement et concrètement à la découvrabilité des artistes et des événements culturels lavallois en ligne. En soutenant son développement et sa promotion grâce à un investissement annuel de 200 000 \$, Laval peut répondre aux objectifs du CALQ en matière de diffusion numérique et de visibilité, tout en favorisant la concertation des acteurs culturels autour d'un outil innovant et performant. Cette plateforme constitue un vecteur stratégique pour attirer des publics métropolitains, renforcer la médiation culturelle et positionner Laval comme un acteur incontournable dans l'écosystème culturel québécois.

07 Soutenir la diffusion de proximité des arts actuels en finançant les projets d'espaces culturels indépendants et de proximité

La création d'un programme provincial de subventions pour les salles de diffusion de proximité (petits lieux, coopératives, espaces indépendants au cœur des communautés) favoriserait la circulation des œuvres et des artistes sur tout le territoire. Cette approche est cohérente avec les objectifs de Laval : diversifier les lieux de diffusion, rapprocher les publics des créateurs et renforcer la vitalité culturelle locale, tout en s'inscrivant dans la logique du Plan d'action du CALQ.

AXE 3 : DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT CULTUREL

À l'aube d'une forte croissance industrielle et résidentielle, Laval voit émerger un contexte propice au mécénat et à la philanthropie, des leviers essentiels pour soutenir la culture et en faire un pilier de cohésion sociale. En plus de renforcer le tissu communautaire, la culture contribue directement à l'attractivité du territoire et à la rétention des talents, en offrant un cadre de vie dynamique et inspirant pour les employés et leurs familles.

Le récent rapport Cultiver l'engagement – Pour une philanthropie au service de la culture propose des solutions pour diversifier les sources de financement des organismes culturels et réduire la pression sur les fonds publics. En favorisant la philanthropie, chaque dollar investi par l'État peut générer un effet levier important, renforcer la vitalité culturelle des régions et contribuer à la croissance économique, tout en positionnant le gouvernement comme un leader dans la modernisation des modèles de financement culturel.

Le rapport révèle que le Québec accuse un retard significatif en matière de philanthropie culturelle par rapport au reste du Canada, avec des dons individuels 6,5 fois moins élevés qu'en Ontario. De plus, 80 % des dons privés sont concentrés dans trois régions – Montréal, Lanaudière et la Capitale-Nationale – laissant la majorité des territoires québécois sous-financés.

Le rapport identifie les Conseils régionaux de la culture comme des acteurs clés pour structurer la philanthropie en région, notamment par la formation, la mutualisation et la concertation. Bien que le programme Mécénat Placements Culture soit jugé efficace, il demeure sous-utilisé en dehors des grands centres. Enfin, le rapport souligne la nécessité d'incitatifs fiscaux et d'outils numériques pour soutenir la philanthropie de proximité et élargir la participation des citoyens et des entreprises.

08 **Rendre équitable la distribution des commandites des sociétés d'État.**

Il est nécessaire de fixer des cibles minimales de commandites culturelles pour les régions, proportionnelles à leur population, afin de corriger l'écart actuel où Laval reçoit seulement 0,39\$ par habitant, comparativement à 3,29 \$ pour la moyenne provinciale, selon une analyse faite par Culture Laval grâce à des demandes d'accès à l'information et des données publiques publiées par les Sociétés d'état. De plus, une redistribution équitable des commandites des sociétés d'État – telles que la SAQ, Loto-Québec et Hydro-Québec – doit être assurée pour soutenir la vitalité culturelle dans toutes les régions.

09 **Soutenir la structuration de la philanthropie régionale**

Il est essentiel de bonifier le mandat des Conseils régionaux de la culture, dont Culture Laval, afin de renforcer la capacité des régions à mobiliser des ressources philanthropiques. Un ajustement dans le financement à la mission de ces organisations permettrait d'offrir des formations spécialisées en philanthropie culturelle – notamment sur les dons majeurs, les campagnes et les partenariats – et de développer des services mutualisés tels que des bases de données et des ressources spécialisées pour soutenir les organismes culturels régionaux.

10 Bonifier et régionaliser Mécénat Placements Culture

Pour stimuler la philanthropie culturelle en région, il est nécessaire d'augmenter les crédits du programme Mécénat Placements Culture et de créer une bonification spécifique pour les territoires sous-financés, comme Laval. Cette mesure permettrait aux organismes culturels de renforcer leur capacité financière et d'attirer davantage de dons privés. Parallèlement, la mise en place d'incitatifs fiscaux ciblés encouragerait les particuliers et les entreprises à investir dans la culture régionale, contribuant ainsi à une répartition plus équitable des ressources et à la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire québécois.

AXE 4 : ACCESSIBILITÉ CULTURELLE, IDENTITÉ ET RAYONNEMENT

Dans un contexte où la culture joue un rôle essentiel pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, il est impératif de garantir un accès équitable aux œuvres et aux lieux culturels pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. L'accessibilité ne se limite pas à la gratuité : elle englobe la médiation, la circulation des œuvres et la création d'espaces de proximité favorisant la rencontre entre artistes et communautés. Ces mesures contribuent à réduire les disparités territoriales, à enrichir l'expérience culturelle et à consolider l'identité collective, tout en positionnant Laval comme un acteur incontournable du rayonnement culturel québécois.

11 Rétablir la gratuité universelle dans les musées le premier dimanche de chaque mois

Afin de favoriser l'accessibilité et la démocratisation culturelle, il est recommandé de réintroduire la gratuité universelle dans les musées du Québec le premier dimanche de chaque mois. Cette mesure, instaurée en 2018 et récemment limitée aux jeunes de moins de 20 ans, a démontré son efficacité pour accroître la fréquentation et élargir l'accès à la culture. Son rétablissement contribuerait à renforcer la participation citoyenne et à consolider la vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire.

12 Créer un programme provincial pour la médiation culturelle et la circulation interrégionale

Le CALQ identifie la médiation culturelle et la circulation des œuvres comme des leviers essentiels pour rapprocher les publics de la culture et enrichir l'expérience culturelle. Pour Laval, cette orientation est particulièrement pertinente, car la ville souffre d'une invisibilisation des œuvres et des artistes en marge de la métropole, ce qui limite leur rayonnement et leur accès aux publics. De plus, Laval présente un déficit d'espaces de diffusion de proximité, tels que des petites salles, des coopératives et des lieux indépendants, qui sont pourtant essentiels pour favoriser la rencontre entre les artistes et les communautés. La mise en place d'un programme provincial dédié à ces enjeux permettrait de soutenir la création de tels espaces et de financer des projets de médiation culturelle innovants. Cette mesure contribuerait à renforcer la vitalité culturelle régionale, à réduire les disparités territoriales et à positionner Laval comme un acteur incontournable dans la circulation interrégionale des œuvres, en cohérence avec les priorités du CALQ.